

## LE MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

Pour établir la vérité sur ce drame, il ne faut pas être propagandiste, mais faire métier d'historien qui, pour Marc Bloch, consiste à définir son champ d'études, à dégager les faits, vérifiables et critiqués, à les replacer dans des processus sociohistoriques, dans le jeu des relations internationales et dans une histoire de longue durée. Faire du préfet Papon, le seul responsable du massacre, c'est supposer qu'il a organisé un putsch contre les autorités légales et contre le général de Gaulle, détenteur pourtant, avec l'article 16, de tous les pouvoirs.

### DE GAULLE ET L'ALGÉRIE

Bien avant mai 1958, de Gaulle sait que l'Algérie sera un jour indépendante. Mais pour qu'elle reste toujours rattachée à la France, il prépare soigneusement les conditions de sa dépendance économique et financière en organisant son accession à l'indépendance par étapes et de façon maîtrisée. Pour le général, l'objectif était de changer la forme de la domination de l'impérialisme sur sa colonie et cela, dans tous les domaines.

Dans le camp opposé, le FLN l'a emporté sur le MNA au début 1958, après l'écrasement des maquis MNA de l'ALN, l'assassinat de centaines de messalistes par le réseau terroriste de Yacef Saadi, le massacre de Melouza et la vigueur de la répression policière.

Après la réunion du CNRA du 20 août 1957, le Comité fédéral de l'organisation décide « le quadrillage » de toute l'émigration de sorte que « chacun des éléments qui la composent soit mis en situation de participer effectivement et activement à la lutte de libération nationale<sup>1</sup>. »

Le quadrillage s'effectuera après l'installation de l'Amicale (AGTA), suite à l'accord passé entre le FLN (Mohamed Harbi-Lebjaoui) et le PCF (Tollet)<sup>2</sup>. Ce pacte établi pour caporaliser l'émigration ouvrière, bastion du nationalisme algérien depuis l'Étoile, est l'acte contre révolutionnaire qui consacre la défaite de la révolution algérienne. Il a permis au FLN, structuré comme un parti totalitaire, de massacrer la direction de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (USTA) en France et de faire la conquête de l'émigration, avec le soutien actif du PCF, des syndicats CGT et CFTC et la passivité complice de la grande presse (*Le Monde, Libération, l'Express, France Observateur, Témoignage Chrétien*).

En 1958, après sa création, le GPRA veut s'imposer à la France comme son seul interlocuteur. Le 24 août 1958, plusieurs objectifs ayant un caractère stratégique sont attaqués en France : dépôts de carburants et raffineries, dépôts de véhicules militaires, centres industriels et entreprises, voies ferrées, garages et les postes de police, gardiens de la paix en uniforme ou en civil. Au total, de nombreux tués et blessés civils.

La réaction sera sévère. De Gaulle rappelle le 17 septembre 1958, 15 000 réservistes de la gendarmerie et à Paris, des brigades spécialisées sont constituées par la Préfecture de police.

Dans le même temps, de Gaulle charge le général Challe d'écraser l'ALN en Algérie et le ministre Jacques Soustelle de détacher le Sahara de l'Algérie puis il lance, le 3 octobre 1958, le Plan de Constantine qui visait à enchaîner solidement l'Algérie à la France. Il a pu alors prononcer, le 16 septembre 1959, un discours sur l'autodétermination qui exprimait sa détermination à négocier avec le GPRA, le dégageant de la France de l'Algérie.

Les Européens d'Algérie réagiront en organisant « la semaine des barricades » (24 janvier-1<sup>er</sup> février 1960). L'ordre sera rétabli, mais à chaque fois qu'il neutralise l'armée et inflige une défaite aux Pieds Noirs, de Gaulle accélère les négociations et, pour créer le futur État algérien, il intègre, dès 1960, dans « la force locale », une partie des harkis, les *mokhaznis*, les groupes mobiles de protection rurale (GMPR) devenus en 1958, groupes mobiles de sécurité (GMS) et les groupes

d'auto défense (GAD), soit une force armée de Musulmans de 180 000 à 225 000 hommes qui sera placée sous le contrôle d'un Exécutif provisoire.

Dans le même temps, de Gaulle va injecter dans l'ALN stationnée en Tunisie et au Maroc des centaines d'officiers « déserteurs » qui vont structurer l'ALN extérieure comme une armée professionnelle, avec un État-major général (EMG) dirigé par Boumediene.

Après les pourparlers de Melun et les déclarations de De Gaulle conforté, par le référendum du 8 juin 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie – voté massivement par le peuple français – l'indépendance de l'Algérie est acquise. Le résultat sera confirmé, après l'échec du putsch des généraux (22-25 avril 1961) et la reprise des négociations avec le GPRA à Évian puis à Lugrin. À partir de juillet 1961, tandis que les Accords sont finalisés en Suisse, l'Exécutif provisoire passe sous le contrôle du FLN et les réseaux gaullistes (les barbouzes) agissent ensemble avec le FLN pour détruire l'OAS.

Dans ce même temps, de Gaulle qui ne croit pas dans la capacité du GPRA de garantir les intérêts de la France, contacte Boumediene et soutient, dès l'ouverture de la crise du FLN pendant l'été 1962, l'alliance entre Ben Bella, champion de Nasser et Boumediene.

### **DANS CETTE SITUATION OU DE GAULLE A TOUT CÉDÉ AU GPRA, POURQUOI LA MANIFESTATION DU 17 OCTOBRE 1961 ?**

Le fait majeur qui explique tout c'est la réunion du CNRA (le Parlement algérien) de Tripoli du 9 au 27 août 1961, avec un FLN explosé en plusieurs fractions et l'état-major s'opposant à un GPRA lui-même très divisé.

C'est dans ce contexte que la Fédération de France du FLN, elle-même en désaccord avec sa direction (le *Nidham*), installée en République fédérale allemande (RFA), lance la bataille de Paris. Le but est triple : maintenir sa cohésion, garder le contrôle de l'émigration et peser dans la lutte engagée par les différentes fractions du GPRA, pour le pouvoir.

Comme en 1958, la réaction du général de Gaulle sera vigoureuse.

### **DE GAULLE GAGNE LA BATAILLE DE FRANCE**

Depuis le terrorisme mené par le FLN en 1958, l'appareil répressif s'est perfectionné et la police est hostile au FLN qui pour s'imposer a tué ou blessé des milliers de messalistes et de syndicalistes. Le fait est d'autant plus révoltant que la perception forcée de l'impôt est le fait de commandos venus du Maroc, soutenus par la pègre et pris en charge par les réseaux de porteurs de valises. Après 1958, le FLN est devenu un véritable État en France, avec sa direction planquée en RFA, sa police, sa presse, son réseau de cafés/restaurants/hôtels, ses avocats, ses tribunaux et ses immeubles où l'on torturait les récalcitrants dans les caves, un comité de soutien aux détenus, des revenus considérables et du banquier juif Henri Curriel qui transférait l'argent du racket des émigrés dans la Banque arabe dirigée par le nazi Francis Genoud<sup>3</sup>.

Après une série d'attentats contre des gardiens de la paix en uniforme ou en civil, les commissariats de police et les gendarmes, les différents syndicats de la police décident le 4 octobre de se regrouper en un comité permanent de défense dans le but d'intervenir de la manière la plus efficace auprès des pouvoirs publics. C'est dans ce contexte que de Gaulle, confronté à un climat explosif (l'OAS, les attentats, les manifestations, etc.) donne l'ordre à son ministre Debré, Frey et à Papon de détruire l'État FLN en France et d'établir un couvre-feu pour les Algériens. Opposée à cette mesure, la Fédération de France du FLN organise la manifestation du 17 octobre 1961. Considérée comme un acte de guerre, la police, couverte par sa hiérarchie et le général de Gaulle, se

déchaîne contre les Algériens. Il ne s'agit donc pas de la décision prise par le seul Papon, comme le reconnaît l'organisateur FLN de cette manifestation.

« Dans cette guerre, Maurice Papon ne fut, aux yeux du vieux militant qu'un subalterne. « Un fonctionnaire plus zélé qu'un autre, mais, hiérarchiquement, un sous-fifre. Il appliquait la politique de Roger Frey, le ministre de l'Intérieur et de Michel Debré, le premier ministre. Et, au dessus, bien sûr, le général de Gaulle. » Il ajoute : « Moi, je ne porte pas de jugement particulier. Je crois que Papon, c'est l'affaire de l'opinion française, pas la nôtre. Quant à l'ouverture des archives, c'est très bien. La vérité est toujours salutaire. Cela dit, au-delà de la mémoire et de l'histoire, je pense qu'il faut garder le sens de la mesure. Si je trouve normal que les anciens moudjahidine commémorent la guerre dont ces événements font partie, je pense qu'il ne faut pas, non plus, en faire un fonds de commerce<sup>4</sup>. »

De son côté, Mohamed Harbi écrit :

« Ce qui a joué dans le déclenchement de la manifestation du 17 octobre, ce sont plutôt des enjeux internes, voire des ambitions personnelles (...) En 1961, il n'était plus question d'une troisième voie. C'était une option enterrée. Le gouvernement français avait accepté de ne négocier qu'avec le FLN. Je me souviens d'ailleurs qu'au GPRA, nombreux étaient ceux qui ont mal réagi à cette manifestation d'octobre 1961, qui leur paraissait inutile. On était proche de la fin...Ce sont déjà des luttes pour le pouvoir dans l'Algérie indépendante<sup>5</sup>. »

Ainsi donc, le FLN porte une lourde responsabilité dans le drame du 17 octobre et sa politique terroriste explique pourquoi les partis ouvriers, les syndicats et les démocrates qui luttèrent pour la paix en Algérie n'ont manifesté contre la répression qu'après le massacre de Charonne

À ce propos, l'historien Charles-Robert Ageron écrit :

« Quand la Fédération de France du FLN se vantait par tracts, en novembre 1958 « d'avoir porté des coups très durs au potentiel économique de l'ennemi et aux forces de répression », quand elle lançait dans les rues de Paris, le 5 juin 1961, au milieu des conversations d'Évian, des commandos de militaires algériens en uniforme français à l'attaque des supplétifs musulmans, elle menait des opérations de guérilla. Pouvait-elle espérer en même temps que les Parisiens aillent se joindre aux journées de manifestation contre « le couvre-feu raciste » prévues du 17 au 20 octobre 1961 ?<sup>6</sup> »

Au final, ne pas inscrire le 17 octobre dans l'histoire séculaire de l'émigration algérienne, c'est qu'on le veuille ou non, relayer la politique d'un régime arabo-islamique, acharné à interdire au peuple algérien à fonder une nation souveraine par un processus constituant, avec l'amazighité comme le facteur principal de son identité.

#### Notes

1. « Les activités de la Fédération de France du FLN pendant la lutte de Libération nationale de 1957 à 1958 ». Brochure du Centre Culturel algérien, s.d., p.5
2. Simon J. *L'immigration algérienne en France. Des origines à l'indépendance*, Paris-Méditerranée, 2000 (L'Amicale générale des travailleurs algériens », pp.354-358)
3. Muelle R. *La guerre d'Algérie en France, 1954-1962*. Presses de la Cité, 1994.(Ch.7è. Le FLN déclare la guerre à la France) ; Haroun A. *La 7e wilaya. La guerre du FLN en France. 1954-1962*, Le Seuil, 1986. (Ch.V. Le second front). .
4. *Le Journal du Dimanche*, 19 octobre 1997.
5. Harbi : « Ce qui a joué dans la manifestation du 17 octobre, ce sont plutôt des enjeux internes, voire des ambitions personnelles. » *Le Monde*, 5 février 1999.
6. Ageron. « *Les Français devant la guerre civile algérienne* » in Rioux. *La guerre d'Algérie*, Fayard, 1990.

**Jacques Simon**  
15 octobre 2011